

Communiqué de presse
Les Lilas le 4 avril 2011

REVALORISATION DES PENSIONS : LE COMPTE N'Y EST PAS

La FSU retraités prend acte de l'augmentation des pensions de 2,1% au 1er avril 2011, conformément à l'article L.261-23-1 du Code de la Sécurité sociale. Le gouvernement a corrigé la perspective d'inflation pour 2011 afin de tenir compte des hausses annoncées. Rappelons que l'application de ce dispositif, que nous avons condamné, a conduit à une revalorisation réelle des pensions en 2010 de seulement 0,9%. La mesure 2011 ignore la perte de pouvoir d'achat et les difficultés de vie croissantes des retraités comme il ignore celle des salariés.

Cette évolution se traduira par une augmentation d'environ 25 euros mensuels pour une pension moyenne. Cela est loin de compenser l'évolution des « dépenses contraintes » (gaz + 21% en 1 an, électricité, carburants, alimentation, santé....)

La FSU Retraités constate que les pertes accumulées depuis des années ne sont pas prises en compte, qu'aucune mesure spécifique n'est décidée en faveur des pensions les plus faibles, ni pour réduire les inégalités hommes/femmes.

Elle s'inquiète des perspectives d'augmentation de la CSG des retraités qui accentueraient les pertes de pouvoir d'achat des retraités dont beaucoup connaissent une situation de grande précarité. Elle s'oppose fermement à l'idée d'une assurance obligatoire dans le cadre de la perte d'autonomie.

La Section Fédérale des Retraités de la FSU appelle les retraités à continuer de signer et faire signer massivement la pétition qu'elle a initiée; à agir avec les actifs pour la revalorisation du pouvoir d'achat de tous. Elle propose à l'ensemble des organisations syndicales de retraités de poursuivre ces actions dans un cadre unitaire.

Cordialement.